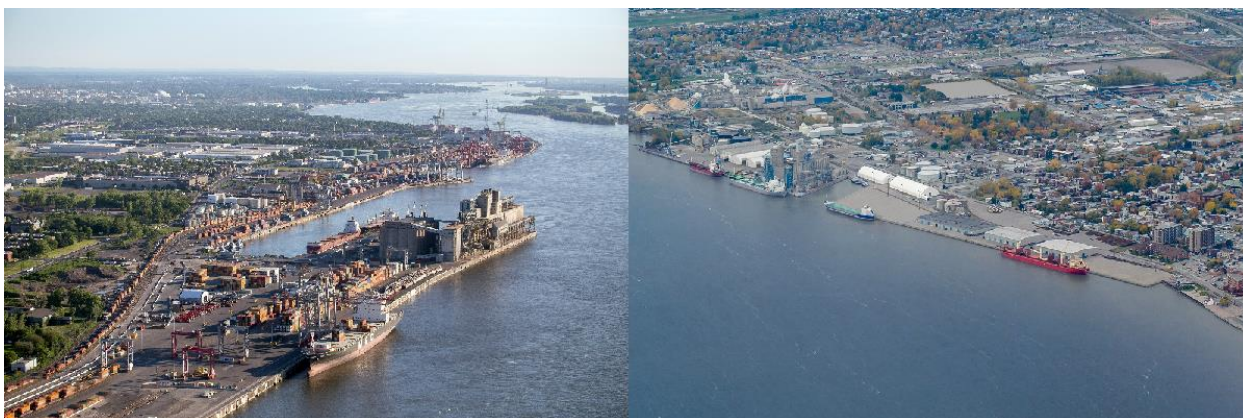


PORT  MONTRÉAL

PORT  TROIS-RIVIÈRES

**Entente de collaboration novatrice entre
les administrations portuaires de Montréal
et de Trois-Rivières**



Les ports de Montréal (gauche) et de Trois-Rivières (droite)

Les administrations portuaires de Montréal et de Trois-Rivières sont heureuses d'annoncer la ratification d'une toute première entente de collaboration qui vise à améliorer et bonifier leurs services portuaires respectifs.

Axée sur le partage d'information et l'échange d'intelligence et de bonnes pratiques, l'entente signée entre les deux ports permettra à terme d'augmenter la productivité, la compétitivité, l'efficacité et la sécurité des services et des procédures portuaires. Quatre axes de travail sont ciblés dans le cadre de cette entente :

- les opérations maritimes
- la gestion environnementale
- la logistique portuaire
- les relations ville-port

Les ports de Montréal et de Trois-Rivières s'appliquent dès aujourd'hui à explorer la mise en commun d'approches novatrices. Cette entente vient prolonger et encadrer un travail de collaboration amorcé de longue date entre les deux administrations portuaires, réunies par des valeurs et un espace commercial communs.

« En tant que porte d'entrée vers le cœur de l'Amérique, le Saint-Laurent représente un avantage stratégique indéniable pour le Canada et le Québec. Le partenariat que nous signons aujourd'hui permettra de coordonner nos efforts afin d'augmenter la compétitivité du Saint-Laurent, un maillon essentiel de la croissance de nos deux ports dans un contexte de concurrence mondiale très élevée », a déclaré Gaétan Boivin, président-directeur général de l'Administration portuaire de Trois-Rivières, tout en précisant que ce partenariat est un élément concret du déploiement du plan Cap sur 2030.

« Nous signons des ententes de collaboration avec d'autres ports à travers le monde pour jumeler nos forces et nos stratégies afin de décupler la performance portuaire. Le faire avec un port voisin avec qui nous partageons la même vision stratégique de nos activités et services, dans laquelle la notion de développement durable est une pierre angulaire, ne peut être que gagnant. », a déclaré Sylvie Vachon, présidente-directrice générale de l'APM.